

## Permis D1 - D

**Permis D** : Véhicule servant au transport de + de 8 passagers en plus du conducteur  
Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque d'un P.T.A.C. n'excédant pas 750 kg.

**Age : 24 ans**

**Observation** : Possibilité de passer **le permis D à 23 ans** révolus si obtention de la FIMO VOYAGEURS.

### Restriction de validité :

Les titulaires du permis D et DE peuvent conduire sans aucune restriction :

- s'ils sont titulaires de la FIMO
- s'ils sont titulaires d'un diplôme de conducteur routier,
- ou s'ils justifient avoir conduit pendant un an des véhicules de transport de marchandises d'un P.T.A.C supérieur à 3,5t.

A défaut, ils ne peuvent conduire que :

- des véhicules de transport en commun de personnes comportant 15 places au maximum (y compris le conducteur) et exclusivement en trafic national,
- des véhicules de transport en commun de toute capacité mais dans un rayon de 50km autour de leur point d'attache.

Les conducteurs qui, dans ces conditions, justifient avoir parcouru 5000km en un an obtiennent la levée des restrictions affectant leur permis.

**Permis D1** : Véhicule servant au transport de 16 passagers maximum en plus du conducteur et ayant une longueur maximum de 8m

Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque d'un P.T.A.C. n'excédant pas 750 kg.

**Age : 21 ans**

**Le code est à repasser si le dernier permis obtenu date de + de 5 ans.**

L'obtention de ce permis nécessite le passage en examen Plateau et en examen conduite.

La formation est modulable selon vos disponibilités.



**Les formations de code sont disponibles aux lieux suivants :**

Auto-Ecole	Adresse & Téléphone	Horaire d'ouverture du lundi au vendredi	Horaires des séances	Horaire d'ouverture le samedi	Horaires des séances
Montpellier Centre Ville Face cinéma « le Royal »	8, rue Boussairolles 04 67 58 25 25	09h à 20h sans interruption	Chaque début d'heure (dernière séance à 19h)	09h à 17h00	Chaque début d'heure
Montpellier Fac de LETTRES à proximité de Paul Valéry	26 av. du Docteur PEZET 04 67 87 57 57	10h à 19h sans interruption		BUREAU Fermé Conduite uniquement	
Montpellier Fac de PHARMA Face Fac de Pharmacie	48, av. Charles Flahaut 04 67 16 26 26	De 10h à 12h et de 14h à 19h			
Lunel	2 Bd Diderot 04 67 71 39 69	De 10h à 12h et de 14h30 à 19h	Chaque début d'heure (dernière séance à 18h)	De 10h à 12h	
Mauguio	217 Bd Jean Macé 04 67 29 56 54	De 10h à 12h et de 15h à 19h30 Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30			
Villeneuve les Maguelone	70, av. De la Gare 04 67 69 37 00	De 14h à 19h			





## Pièces à fournir

## Permis Groupe Lourd

Prendre rendez-vous avec un médecin de la liste proposée sur le site (rubrique « liens utiles »).

### Liste de la totalité des éléments à fournir (entre le médecin et l'Auto Ecole):

- 6 photos d'identité type passeport (dont **3 e-photo avec code numérique**)
- 1 copie recto verso du permis de conduire (permis français - si permis étranger, faire l'échange en Préfecture)
- 1 copie recto verso de la carte d'identité (en cours de validité ou périmée depuis - de 2 ans)
- Ou 1 copie recto verso de la carte de séjour (adresse actuelle) + justificatif de domicile (+ de 6 mois) si européen.
- 8 timbres au tarif en vigueur
- 1 justificatif de domicile de – de 3 mois à votre nom (*eau, électricité, gaz, téléphone, internet, avis d'imposition ou de non-imposition, quittance d'assurance pour le logement : incendie, risques locatifs ou responsabilité civile, Titre de propriété ou quittance de loyer*)
- Si - de 25 ans, la copie de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté)
- CERFA BLEU N°14880\*01 pour la visite médicale (voir rubrique « liens utiles »)
- le règlement de la visite : 36 € (non remboursée par la sécurité sociale)

### Pièces à fournir au médecin :

- les CERFA BLEU
- 3 photos d'identité
- le permis de conduire
- la carte d'identité
- le règlement de la visite (36€)

### A la fin de la visite, récupérer :

- Le CERFA Bleu
- Votre permis de conduire

### Pour l'Auto Ecole (après la visite du médecin)

- le CERFA Bleu (remis par le médecin)
- 3 photos d'identité **e-photo avec code numérique**
- 1 copie recto verso de la carte d'identité
- 1 copie recto verso du permis de conduire
- 8 timbres au tarif en vigueur
- Si - de 25ans, la copie de la JDC
- 1 justificatif de domicile de – de 3 mois à votre nom

ATTENTION, pour suspension de permis ou autre cas particuliers, nous consulter au 04 67 58 25 25.

Tous ces éléments sont disponibles sur le site de la Préfecture :

<http://www.herault.pref.gouv.fr/Demarches-administratives/Permis-de-conduire>

